



## APPEL D'OFFRES 2013

### Allocation pour post-doctorant 1<sup>er</sup> stage

**Date de dépôt des dossiers : 02 mai au 16 juin 2013**

Le financement s'adresse à des jeunes chercheurs pour un 1<sup>er</sup> post-doctorat après l'obtention d'une thèse de doctorat dans une université en France, ou d'un PhD, ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenus dans une université à l'étranger.

Les candidats doivent **obligatoirement** changer de laboratoire et de projet de recherche entre la thèse et le post-doctorat.

Les projets de stage au sein d'une équipe labellisée par la Ligue recevront une attention particulière.

#### Conditions d'éligibilité

- ☑ Etre titulaire d'un doctorat obtenu dans une université en France, ou d'un PhD, ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenus dans une université non française.
- ☑ Effectuer le stage post-doctoral dans un laboratoire de recherche en France.
- ☑ Déposer son dossier dans les **12 mois** qui suivent la date de soutenance de thèse. Les doctorants qui soutiendront leur thèse au cours du quatrième trimestre 2013 peuvent être candidats. Une lettre de leur directeur de thèse mentionnant la date de soutenance et la constitution du jury sera exigée.
- ☑ Changer **obligatoirement** de laboratoire et de projet de recherche par rapport au travail de thèse.
- ☑ Développer un projet se rapportant à **un domaine de la cancérologie**.

#### Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le **02 mai** et le **16 juin 2013** (clôture de l'appel d'offres le **16 juin 2013**).
- Les financements prennent effet entre le **1<sup>er</sup> février 2014** et le **31 mars 2014**. Aucun dépassement de la date du 31 mars 2014 ne sera accepté.
- Le salaire est versé après signature d'un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD) établi entre le bénéficiaire et l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil (Inserm, CNRS, CEA, Université, Fondation).
- Par convention avec les établissements employeurs, la Ligue finance la totalité du salaire brut et des charges sociales patronales afférentes.

**Le salaire versé par la Ligue n'est pas cumulable avec une autre source de financement.**

- Le CDD est de **deux ans**, renouvelable pour **une année supplémentaire** sous réserve d'un accord du Conseil Scientifique National de la Ligue. L'accord est donné après l'examen d'un rapport d'activité, accompagné d'une lettre du Directeur du laboratoire d'accueil à remettre à la Ligue au plus tard le **1<sup>er</sup> octobre 2015**. La non-réception du rapport d'activité sera interprétée comme **un renoncement**.
- L'aide attribuée par la Ligue est **nominative** et ne peut en aucun cas être transférée sur un autre candidat en cas de désistement.

### **Engagements du candidat**

- Le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, **par courrier et en temps réel**, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du directeur de son laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Ligue, au terme de son stage, un rapport d'activité résumant l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité des donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. **Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications et ses communications scientifiques couvrant la période de financement.**

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis en ligne **ET** une **copie papier** devra être envoyée au service Recherche.

**En ligne avant le 16 Juin 2013 (fermeture du portail internet) :**

- Remplir le formulaire administratif directement sur le portail,
- Télécharger au **format .pdf** un dossier comportant les pièces suivantes **dans l'ordre indiqué** :
  1. Un curriculum vitae du candidat.
  2. La liste des publications (parues et acceptées) et la liste des communications scientifiques du candidat
  3. Une photocopie de la page de garde de la thèse ou du diplôme indiquant la date de soutenance et la composition du jury. **Si la thèse n'est pas soutenue** à la date de dépôt du dossier de candidature, une lettre du directeur de la thèse indiquant la date prévue de la soutenance et la composition du jury sera exigée.
  4. Le titre et la description du projet de recherche (8 pages maximum).
  5. Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
  6. La liste des publications de l'équipe d'accueil (2009-2013).
  7. Un organigramme complet du laboratoire auquel est rattachée l'équipe, faisant apparaître les équipes concernées et les thèmes de recherche.
  8. Une lettre de motivation du candidat adressée au Président du Conseil Scientifique National.
  9. Une lettre d'accord, sur papier à en-tête, du Directeur du laboratoire d'accueil.
  10. Une lettre de soutien, sur papier à en-tête, du responsable de l'équipe d'accueil.
  11. Une lettre de recommandation, sur papier à en-tête, du responsable de la thèse.
  12. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer tout son temps à son travail de recherche et à ne pas percevoir d'autres indemnités.

**A Envoyer avant le 18 Juin 2013 (cachet de la poste faisant foi) :**

- L'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne,
- L'impression du dossier téléchargé au format .pdf.

**Tout dossier incomplet ne sera pas évalué**

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**Service Recherche**  
**Appel d'offres « Allocations de recherche post-doctorales »**  
**14 rue Corvisart**  
**75013 PARIS**

### Calendrier :

- Date d'ouverture de l'appel d'offres : 02 Mai 2013**
- Date limite de dépôt des dossiers : 16 Juin 2013**
- Date de réponse aux candidats : 17 Décembre 2013**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche  
[recherche@ligue-cancer.net](mailto:recherche@ligue-cancer.net)